

La Roche sur Yon, le 04 décembre 2013

FORCE OUVRIERE – Direction Départementale des Finances Publiques
Section 85 -Vendée

à

Monsieur Le Président de la Communauté de Communes,
Mmes et Mrs Les Maires,
Mmes et Mrs les Conseillers Municipaux,

OBJET :

- **Réorganisation du réseau départemental des Finances Publiques.**
- **Fermeture programmée de certains Centres des Finances Publiques de Vendée.**

Mesdames et Messieurs les élus,

La section départementale FO des Finances Publiques vous fait part des inquiétudes que provoque, chez les personnels de la Direction Générale des Finances Publiques, la mise en œuvre de la démarche stratégique qui est la déclinaison dans notre administration de la « Modernisation de l'Action Publique » (MAP), continutrice de feu la RGPP.

Cette politique concerne directement les élus locaux, puisqu'elle vise l'existence des trésoreries, notamment en milieu rural. Côté cour, le directeur général des Finances Publiques, afin de rassurer les personnels, proclame sa volonté de maintenir un réseau rural des trésoreries « modernisé ». Côté jardin, il demande à chacun de ses directeurs départementaux ou régionaux de lui rendre pour le 31 mars 2014 un schéma « d'adaptation » triennal du réseau des trésoreries.

Derrière ce vocable, se cache la volonté d'approfondir la politique de suppression de services, de trésoreries, pour mettre en adéquation la présence du service public avec les effectifs existants. Depuis des années, RGPP puis MAP obligent, la DGFIP subit entre 2000 et 2400 suppressions d'emplois annuellement. Le seuil critique de tolérance est depuis longtemps atteint dans les services, en Vendée comme ailleurs. Ces dernières années, les deux anciennes administrations fusionnées (Trésor Public et Impôts) ont perdu plus de 120 emplois dans ce département.

16 suppressions d'emplois supplémentaires viennent d'être annoncées pour 2014. Cette vague de suppressions d'emplois que subit la DGFIP depuis des années amène notre réseau départemental au bord de l'asphyxie, rend très difficiles les mutations interdépartementales et favorise ainsi le « déshabillage » de certaines trésoreries.

En conséquence, des regroupements vont sûrement être proposés. La situation est évolutive et la déclinaison des suppressions de postes au niveau départemental sera connue en début d'année. Sans que cela ne soit encore écrit, même si cela est dit de manière officieuse, des trésoreries sont, entre autres, visées.

Dans l'administration des finances publiques, une politique de taille critique des structures s'affirme aux dépens des communes, des collectivités et des citoyens. En effet, la non-viabilité des trésoreries avec moins de cinq agents trésorier inclus (postes implantés au tableau général des emplois), est ainsi annoncée comme étant une vérité. Cela prépare les esprits à la restructuration du réseau des trésoreries.

A cet égard, le conseiller aux affaires budgétaires et sociales de Pierre MOSCOVICI, lors d'une entrevue le 26 août 2013, a confirmé la notion gouvernementale de « taille critique » pour les trésoreries.

Pour mémoire, en Vendée, le nombre de trésoreries dites de « taille critique » est de 10 : Chantonay, Maillezais, Beauvoir sur Mer, L'île d'Yeu, Noirmoutier, Les Herbiers, Pouzauges, Sainte Hermine, Chaillé Les Marais et La Mothe Achard.

La notion de « viabilité » est un vieux serpent de mer que vous connaissez bien, car il a servi de justificatif au démantèlement de certains services publics dans notre pays, notamment la Poste et la DDE, et aujourd'hui, les trésoreries.

Force Ouvrière a toujours critiqué et dénoncé cette politique du seuil de la direction Générale des Finances Publiques. Les seuls arguments qu'elle nous a opposés résident dans le constat que, ses moyens étant de plus en plus contraints, il lui faut donc faire des choix.

Cependant pour FO, quelle que soit la taille de la structure, c'est l'adéquation entre les effectifs et la charge de travail qui importe. Un service public de qualité ne peut exister si les agents sont contraints d'abandonner certaines missions faute de temps.

Depuis des années, Force Ouvrière refuse la disparition des trésoreries notamment rurales. FO constate que l'austérité sans cesse s'accroît. La politique de suppression d'emplois dans les services publics qui s'appelait hier RGPP, aujourd'hui MAP, continue de manière drastique et contribue à accentuer cette austérité.

Il en va aujourd'hui des trésoreries comme des autres services de la DGFIP : en deux ans, le nombre des services chargées de la gestion de l'impôt sur le revenu (les secteurs d'assiette) est passé de 21 à 15 dans le département.

A la DGFIP, la Modernisation de l'Action Publique se décline tout particulièrement sous les vocables d'administration numérique, de dématérialisation des documents, et des simplifications. A l'évidence, la généralisation de « l'e-administration » aboutirait à la simplification à l'extrême des implantations de trésoreries.

En lieu et place, nous assisterions au développement d'usines à gaz où le maire et le contribuable auraient droit à un service minimum et devraient s'en remettre à internet.

A contrario, il est incontestable que le nombre de contribuables et d'appels téléphoniques reçus dans les trésoreries a fortement augmenté, ce qui démontre la nécessité de maintenir toutes les structures du département avec les emplois nécessaires au bon accomplissement de toutes les missions.

En clair, nous risquons d'assister au retrait total des services des Finances Publiques, et de voir ainsi de vastes zones rurales jugées non prioritaires se désertifier !

L'éloignement des citoyens vis-à-vis de l'administration des Finances Publiques aura comme effet de distendre les liens et aboutira à une modification profonde de leur comportement face à l'impôt et aux redevances communales. Nous sommes inquiets quant aux conséquences que cette situation ne manquera pas d'avoir sur l'avenir des communes.

La disparition des services publics de l'Etat, leur transfert à des potentats régionaux ou leur externalisation pure et simple vers des modes de gestion privée remettraient en cause le principe républicain d'égalité de traitement des citoyens sur l'ensemble du territoire.

L'existence des communes constitue le socle de la République ; nous vous demandons d'être particulièrement attentifs, en particulier, au devenir et à la défense de la trésorerie et du service public républicain dont dépend votre commune, et plus généralement, au service public républicain auquel FO est particulièrement attaché.

Dans l'attente de vous lire ou de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de notre attachement indéfectible au service public républicain.

Sébastien LIEVRE, FO DGFIP 85

Nos Coordonnées :

Section FO DGFIP Vendée

Mr LIEVRE Sébastien / Tél : 06 86 40 23 16 / mail : sebastien.lievre@dgfip.finances.gouv.fr

*Adresse : Service des Impôts des Particuliers – Service Recouvrement
Cité Administrative - BP 43 - 85002 LA ROCHE SUR YON*

Notre site internet : <http://fo-dgfip-sd.fr/085/>
